**Ministère de la Sécurité et République du Mali**

 **de la Protection Civile Un Peuple – Un But – Une Foi**

 **\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**Direction Générale de la**

 **Protection Civile**

 **\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU MALI A LA PLATEFORME MONDIALE POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES**

**Genève, 13 au 17 mai 2019**

**Colonel-major Seydou Doumbia**

Directeur Général de la Protection Civile du Mali

Secrétaire Permanent de la Plateforme Nationale

Pour la Réduction des Risques et Catastrophes

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d’Action de Sendai, le Gouvernement du Mali s’est engagé à faire de la Réduction des Risques de Catastrophes, une priorité nationale en adoptant des textes subséquents comme :

1. Le décret portant création de la Plateforme Nationale pour la Réduction des risques de catastrophes (RRC) ;
2. Le décret portant adoption de la Stratégie Nationale pour la Prévention et la Gestion des Risques de Catastrophes ;
3. Le décret portant organisation des secours (Plan ORSEC) ;
4. La révision du décret portant organisation de la Direction générale de la Protection Civile en y intégrant : le Centre National des Opérations d’Urgence (CNOU) et le Laboratoire d’Analyse et de Recherche ;
5. Le décret portant création et fonctionnement du Comité Interministériel de Gestion de Crise et Catastrophes ;
6. L’arrêté portant création du Centre de Commandement des Opérations et de Gestion de Crise (CECOGEC), outil de décision et de gestion du comité interministériel ;
7. L’institutionnalisation de la révision annuelle du plan de contingence national multirisque ;
8. Le démarrage de l’élaboration des plans de contingences régionaux,
9. La mise en place formelle des comités régionaux de veille et de gestion de crise ;
10. L’introduction d’un master à l’université pour la Réduction des Risques de Catastrophes et la résilience ;
11. La mise en place formelle par l’Assemblée Nationale d’un réseau de parlementaires sur la RRC ;
12. L’adoption de la stratégie basée sur la GIR (Gestion Intégrée des Risques) par les différents partenaires du Gouvernement (Partner for Résilience);
13. La Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI), permettant le recrutement de CINQ CENT (500) sapeurs-pompiers par an jusqu’en 2021.

La liste des progrès réalisés par le Gouvernement et ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d’Action de Sendai n’est pas exhaustive.

Cependant, nous notons d’importantes difficultés en lien avec le Carde d’Action de Sendai qui sont entre autres :

1. La difficulté de mobilisation des ressources financières ;
2. La difficulté d’implémenter les textes nationaux au niveau régional et déconcentré ;
3. La difficulté de coordination des actions entre les acteurs du Gouvernement et les autres acteurs humanitaires ;
4. La difficulté de fournir des données hydrométéorologiques en temps opportun ;
5. La difficulté d’informer et d’alerter à temps ;
6. La difficulté de remonter des informations ;
7. La difficulté de redynamiser une base de données unique bien fournie (Désinvestir) :
8. La difficulté de maintenir les acquis.

Ces difficultés nous donnent les défis suivants :

1. Le renforcement des capacités des ressources humaines ;
2. Le renforcement des capacités des services techniques de l’équipe ;
3. La mise en place d’équipes mixtes d’évaluation et de réponse nationale et sous régionale (cas de la CEDEAO : GECEAO dont le Mali assure la présidence pour deux ans) ;
4. La mobilisation continue de ressources financières.

En outre, sur le plan engagement, le Gouvernement et ses partenaires se sont engagés à réviser annuellement les différents plans de contingence assortis d’exercice de simulation.

Ces difficultés et défis partagés avec la quasi-totalité des pays africains méritent une attention particulière de l’ensemble des institutions et organisations ici présentes mais aussi de tous les partenaires au développement.

Je profite ici, de remercier l’ensemble des partenaires du Gouvernement à savoir, la Banque mondiale, le PNUD, l’Unicef ; le PAM, l’UNISDR, la CEDEAO, la Croix rouge malienne, l’alliance Partners for Resilience

 et toutes les ONGs contribuant à atteindre les objectifs et les cibles du Cadre d’Action de Sendai.

Pour terminer, je salue le Gouvernement Suisse pour son accueil et son hospitalité légendaire, l’Union Africaine et l’UNISDR pour l’organisation réussie de ces assises qui nous permettent de partager nos expériences, les bonnes pratiques et de mettre en exergue les innombrables attentes des pays africains qui j’ose espérer trouveront des pistes de solution ici et maintenant.

Je vous remercie.

**Représentant du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile**

**Colonel-major Seydou DOUMBIA**

 **Chevalier de l’Ordre National**